

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 octobre 2014

PLFSS POUR 2015 - (N° 2252)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 860

présenté par
M. Bapt

ARTICLE 66

I. – À l’alinéa 2, substituer à la seconde occurrence des mots :

« organismes mentionnés »

les mots :

« caisses mentionnées ».

II. – En conséquence, au même alinéa, substituer au mot :

« derniers »

le mot :

« dernières ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.